



RELEVÉ DE DÉCISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 - MAIRIE DE GAVARNIE-GEDRE – 09H30

4 SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 - ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

FR 7300927 - ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude

FR 7300928 - ZSC Pic Long, Campbielh

FR 7310088 - ZPS Cirque de Gavarnie

Mode de diffusion	email/site internet http://valleesdesgaves.n2000.fr/
Liste de diffusion	Membres des Comités de Pilotage
Date de diffusion	14 Novembre 2016
Rédaction	M-E Navel

Présents :

M^{me} Marie-Emilie NAVEL, chargée de mission natura 2000 à la Mairie de Gavarnie-Gèdre.

M^{me} La Sous-préfète d'Argelès-Gazost Myreil PORTEOUS.

M^{me} Jeanine DUBIE, Député de la deuxième circonscription des Hautes-Pyrénées, Conseillère générale du canton de Galan.

M. Michel GABAIL, Maire de la commune de Gavarnie-Gèdre.

M. Jean-Claude ROUDET, Maire délégué de la commune de Gèdre.

M. Claude TRESCAZES, 2^{ème} adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre, Président du Comité de Pilotage du site ZPS « Cirque de Gavarnie ».

M. Patrick LABIT, Syndicat de la Commission Syndicale de la Vallée du Barèges, Président du Comité de Pilotage du site ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède ».

M. Marc ADISSON, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées.

M^{me} Fabienne SALANOVA, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées.

M^{me} Julie PITCHELU, au Parc national des Pyrénées, UT Bigorre.

M^{me} Catherine BRAU-NOGUE, Chargé de mission au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

M^{me} Glwadys Lalaque, stagiaire Natura2000 à la mairie de Gavarnie-Gèdre.

M. Jean-Louis PUJO, chasseur Barégeois.

M. Pierre LAGRANGE, Président de la société des pêcheurs Barégeois.

M^{me} Florence LOUSTALOT-FOREST, Chargée de mission à l'Office National des Forêt - Agence départementale de Tarbes.

Excusés :

M^{me} Maryse BEYRIE, Conseillère Départementale du canton Neste Aure-Louron, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

M. André CASTAGNE, 3^{ème} adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre et président du site ZCS « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude ».

M^{me} Carine FRAYSSINES, RTE GMR Béarn.

M^{me} Béatrice LONCAN, Conseillère animatrice agri-environnement, Biodiversité - Pôle Territoires, chambre d'agriculture 65

M^{me} Hélène DEVIN, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace.

M. Jérôme COY, chef d'unité territoriale, à l'Office National des Forêt.

M. Julien RONDEAU, technicien secteur de Luz-Saint Sauveur, à l'Office National des Forêt.

M. Nicolas THION, Fédération de la Chasse des Hautes-Pyrénées.

M^{me} Dominique PORTIER, Nature Midi-Pyrénées 65.

○ **Ordre du jour de la séance :**

- ✓ Point sur l'actualité multi-sites.
- ✓ Bilan des actions par sites durant l'année 2016.
- ✓ Programmation des actions à venir 2017.
- ✓ Point sur les projets de communication.

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :

http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouse_barroude

○ **Introduction de la réunion**

M^{me} La sous-préfète rappelle l'intérêt du réseau Natura 2000. Elle explique que depuis son arrivée sur le territoire, elle souhaite s'investir et suivre au plus près les actions qui s'y passent. Elle a déjà participé au Comité de Pilotage du site ZSC « Ayré Piquet » sur Barèges. Elle confirme son engagement auprès des sites et fera de son mieux pour assister au COPIL sur le territoire. M. Michel GABAIL prend ensuite la parole et remercie chaleureusement M^{me} la Sous-préfète ainsi que M^{me} Jeanine DUBIE de s'être déplacées pour ce Comité de Pilotage. Il remercie également l'animatrice pour son engagement auprès des acteurs et des sites ainsi que pour son travail très sérieux depuis son arrivée. M^{me} Jeanine Dubié, ajoute être ravie d'assister à ce Comité de Pilotage entourée des acteurs du territoire. M. Claude Trescazes demande à l'assemblée de faire un tour de table afin que chacun puisse mieux se connaître.

Marie-Emilie NAVEL prend ensuite la parole pour débiter ce comité de Pilotage et précise que ce COPIL initialement prévu sur la journée sera écourté à la matinée, car de nombreuses personnes ne pouvaient pas être présentes aujourd'hui. La sortie de l'après-midi sera reprogrammée sur une journée plus complète au mois de juin 2017.

ACTIONS multi sites - 4 sites

○ **Actions-Pastorales**

Marie-Emilie NAVEL explique que dans le but de pérenniser et développer la pratique de la fauche plusieurs actions ont été menées :

1. Pour rappel, des mesures d'accompagnement financier sont possibles par le biais du dispositif des MAE (Mesure-Agroenvironnementale) possible par le classement des sites Natura 2000. La première campagne 2007-2013 avec les MAE territorialisées avait très bien marché sur le territoire. Lors du deuxième programme 2014-2020, nous avons, dans le cadre des nouvelles MAEc (dispositif de Mesure-Agroenvironnementale Climatique) déposé un dossier avec le soutien de la chambre d'agriculture, pour aider les éleveurs à lutter contre la Grande berce des Pyrénées (espèce en pleine expansion et qui pose problème lors de la fauche). Cependant, ce dernier n'avait pas été retenu car le catalogue des mesures nationales ne permettaient pas d'y inclure les critères des espèces non exogènes. Le monde

agricole a été très déçu de la non réception de ce dossier par le ministère, car c'était un vrai projet de territoire.

Cette année, nous avons décidé de déposer un nouveau PAE (Projet Agro-Environnementale) dans le cadre des MAEc, toujours avec l'accompagnement de la chambre d'agriculture pour 2017-2018. Les mesures visées concernent les prairies fleuries, la fauche pédestre, l'entretien des rigoles et des haies. Le dossier sera déposé début janvier 2017.

2. Dans le cadre de la problématique d'extension de la grande berce des Pyrénées, un diagnostic de territoire a été mené entre 2012 et finalisé en 2015 par un document de synthèse qui a été distribué aux éleveurs lors d'une formation agricole que nous avons organisé pour les éleveurs au mois de mars et avril 2016.

3. Suite à ça, nous avons monté un petit groupe de 3 éleveurs pour mener des expérimentations en plein champ, avec des changements de pratiques mises en place que nous suivons. Les exploitations deviendront « fermes pilotes » sur le sujet.

4. En 2017, il est prévu de présenter le projet au reste des éleveurs du Pays Toys qui se trouvent confrontés au même problème.

L'animatrice explique que la sortie initialement prévue cet après-midi avait pour but de présenter les conclusions de l'étude menée depuis 2010 sur le secteur de Pouey-Boucou en vallée de Héas sur l'expérimentation du broyage/brûlage sur landes à genévrier. Elle rappelle le contexte/les objectifs/le protocole et ajoute que nous convierons le Comité de Pilotage à une sortie de terrain en juin 2017 afin de vous présenter les premiers résultats de l'étude.

ACTIONS du site ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »

o Aménagements

Dans le cadre de l'aménagement et la valorisation du plateau de Saugué, Marie-Emilie NAVEL explique que 2 compteurs ont été mis en place cet été pour estimer la fréquentation estivale du plateau, soit environ 3500 visiteurs entre début juin et fin septembre. Elle explique que la réflexion sur le sentier thématique a bien avancé (tracé, haltes, mobiliers). Une réunion publique a été réalisée le 20 mai 2016. Elle mentionne, l'acquisition des financements en 2016, la pose est donc programmée pour le printemps 2017 par la CSVB. Le rétro-planning jusque-là est ficelé. Une convention d'entretien, de fauchage et de déplacement de la clôture est en cours avec la CSVB.

ACTIONS du Site ZPS « Cirque de Gavarnie »

o Aménagements

Dans le cadre de la visualisation des câbles de remontées mécaniques de la station Gavarnie-Gèdre pour diminuer les risques de collision par l'avifaune, l'animatrice rappelle le contexte du dossier. Elle explique que ce dossier sera repris cette année pour une possible visualisation l'année prochaine. L'animatrice précise que divers devis ont été réalisés et que selon l'entreprise le prix varie du simple au triple. Un contrat Natura 2000 sera déposé dans ce cadre. M. Michel GABAIL ajoute que la commune, comme la station de ski sont évidemment favorables à la mise en place de ce dispositif. M. Marc ADISSON ajoute que d'autres systèmes de visualisation existent et que le RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

par exemple a visualisé les lignes électriques qui traversent la vallée d'Ossoue pour les rapaces et notamment le gypaète qui niche sur ce secteur.

- **Suivis scientifiques**

L'animatrice rappelle les objectifs des suivis des galliformes concernés par plusieurs fiches-actions du DOCOB. Elle réexplique les engagements des chasseurs dans les suivis de la ZPS de Gavarnie et explique que depuis 2 ans aucunes aides ne leur ont été accordées dans le suivi des espèces. Elle stipule que les suivis sur la perdrix ont été maintenus malgré tout et les données communiquées ces 2 dernières années. Une soirée échange/débats a été organisée dans le cadre des galliformes pour les chasseurs en mars 2016, qui eut un franc succès. Les échanges ont été très intéressants. Elle ajoute que de nouveaux projets de réouverture de milieux sont en train de voir le jour sur les sites avec de multi-enjeux cynégétique/paysager/pastoraux. Elle explique que les financements sous forme de contrat Natura 2000 sont une des possibilités à étudier. Cependant, il faudra valider au préalable que la mesure de réouverture de milieux sera bien pris en charge par le nouveau cahier des charges des dossiers de subventions.

Marie-Emilie présente au même titre les différents suivis flore et habitats qui sont en cours sur les 4 sites, avec un nouveau suivi qui a démarré cette année sur les gispetières par le CBNPMP.

ACTIONS du site ZSC « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude »

- **Forêt**

L'animatrice parle ensuite de l'enjeu sur les essences allochtones que sont l'épicéa sur notre territoire. Elle rappelle que dans la vallée de Barèges les efforts de contention de l'espèce sont peine perdus, puisque l'épicéa, essence de lumière gagne aujourd'hui du territoire sur les forêts de pins à crochet et les estives du secteur. Le coût nécessaire à l'éradication serait trop élevé. C'est pourquoi la réflexion aujourd'hui sur cette espèce est importante. Elle retrace les expérimentations qui ont été menées depuis 2010 et les suivis de végétation sur le secteur. Elle explique qu'en fonction des résultats du dernier suivi 2016, le groupe de travail qui s'est réuni cet été (ONF, RTM, Natura 2000) fera une proposition technique sur le devenir de ces épicéas sur les différents secteurs dont Héas / Hount Gran, mais aussi la forêt du Mourgat et la station des Espécières. M^{me} LOUSTALO-FOREST ajoute que la problématique de renouvellement de l'espèce concerne également la protection des sols, puisque les îlots de forêt sont tous du même âge. Le traitement par micro-troué reste à favoriser sur ses sites afin que les plantations gardent un couvert végétal pour la protection des sols mais permettent une structuration du peuplement de différents âges. M. Marc ADISSON ajoute que les plantations mono spécifiques posent de sérieux problèmes si le peuplement subit un problème sanitaire comme le scolyte. M^{me} Dubié demande quels sont les débouchés du bois d'épicéas. M. ADISSON dit que c'est un bois d'œuvre pour faire de la charpente si les bois sont très beaux et gros.

- **Aménagements**

Marie-Emilie NAVEL poursuit ensuite sur la présentation du projet de gestion de la fréquentation touristique du site de Troumouse qui se situe en zone cœur du Parc national des Pyrénées. Elle reprend le contexte et explique les réalisations faites durant l'année 2015/2016 (Avant-projet sommaire réalisé par un cabinet paysagiste et architecte, étude hydro-pédologique, Evaluation d'incidences Natura 2000, récolte de semences pour les futurs travaux). Elle ajoute que les financements du POCTEFA ont été validés, qu'une enveloppe de 595.000€ HT va permettre de débiter les travaux. Le SDE a mentionné son aide pour le projet d'électrification du Maillet et les bornes de recharge des voitures électriques. L'animatrice explique que les travaux pourraient débiter ce printemps 2017 et si tel est le cas une campagne de ramassage de graines supplémentaires sera programmée pour l'été 2017 afin de pouvoir revégétaliser le cœur de site à l'automne. L'assemblée parle de l'ancien lac au niveau du Maillet qui avait été créé à l'ouverture de la route de Troumouse. M. Jean-Claude ROUDET explique que ce lac a un réel intérêt sur ce genre de site, mais qu'aujourd'hui la loi ne le permettrait plus. Il ajoute qu'il faudrait faire quelque chose au niveau de l'ancienne retenue. Aujourd'hui, le lac s'est comblé et cela pose question de la pérennité du pont qui risquerait d'être emporté à la prochaine crue. M. ADISSON stipule que cela pourrait être vu comme de la remobilisation de matériaux et non comme quelque chose d'interdit par la loi sur l'eau.

○ Suivis scientifiques

Marie-Emilie NAVEL laisse ensuite la parole à M. Pierre LAGRANGE, président de l'APPMA des pêcheurs de la vallée qui présente le bilan des suivis menés conjointement avec la Fédération de pêche du 65 sur le secteur de montagne de la vallée du Pays Toys. Les pêches électriques menées sur le secteur des sites Natura 2000 ont pour but de mieux comprendre le fonctionnement des ruisseaux afin d'améliorer les alevinages en montagne et laisser au maximum les populations locales de truites se régénérer. Il explique que sur le gave du Maillet aucun poisson n'a été pêché. Le ruisseau des Touyères quant à lui est l'objet d'une étude menée par le PNP dans le but d'améliorer les connaissances sur l'interaction entre les populations d'Euprocte et la faune piscicole afin de savoir si l'on peut espérer ou non réintroduire du poisson. Sur le gave d'Ossoue et ses affluents, il y a peu de poissons, voir pas du tout sur Sausse Dessus. Sur Gavarnie, il y a quelques poissons sur les Tourettes. Sur le gave de Bué par contre, il y a une très belle population de truites et donc une reproduction naturelle importante (il y a une truite au mètre contre une tous les quatre mètres dans le cas d'une bonne reproduction). L'installation de la future micro-centrale pose donc question dans la gestion durable de cette espèce patrimoniale. Il explique que pour qu'une truite dans ces milieux de montagne atteigne la taille des 18cm (taille légale de prélèvement), il lui faut 5 ans. Aujourd'hui, le règlement départemental autorise 10 poissons/jour/pêcheur, ce qui est énorme compte tenu du temps de croissance des truites dans ces milieux. M. ADISSON se questionne sur les possibilités de diminuer le nombre de prises dans le règlement ? M. LAGRANGE explique que ce n'est pas possible de le faire. M^{me} Jeanine DUBIE propose de regarder ensemble les possibilités d'intervention via la loi montagne par exemple ou encore sur l'interprétation des textes (législatifs/réglementaires), interpeler le ministre... afin de pouvoir peut-être faire changer les choses. Le président de pêcheurs Barégeois rappelle que leur objectif est d'intervenir à minima sur le milieu et de laisser au maximum la nature retrouver son équilibre. M. LAGRANGE souligne les difficultés administratives auxquelles ils

doivent faire face afin de pouvoir gérer une association de pêche selon le mode patrimonial, le plus proche du respect de l'environnement. Jean-Louis PUJO ajoute que l'APPMA emploie 2 salariés dont un est guide de pêche qui participe à l'éducation des pêcheurs et indirectement à l'économie de la vallée.

ACTIONS du site ZSC « Pic Long Campbielh »

○ **Actions pastorales**

L'animatrice fait ensuite un point sur les 2 projets qui seront portés par l'Association Foncière Pastorale Autorisée du Campbielh. Elle explique qu'un appel à projet aurait dû voir le jour cet fin de printemps mais que la date a été reportée faute de financements. La prochaine date devrait être fixée avant la fin de l'année 2016. Les 2 projets seront alors présentés, à savoir :

- ✓ Amélioration du sentier pastorale du Campbielh
- ✓ Adduction d'eau sur Gèdre-Dessus

L'animatrice explique que l'ouverture du compte auprès de la banque a été faite et que les démarches pour le prêt bancaire nécessaire sont en cours. Si les projets sont retenus et financés, les travaux pourront être programmés pour l'année 2017.

○ **Suivis scientifiques**

Marie-Emilie Navel rappelle les suivis en cours sur le site de Pic Long Campbielh que sont l'extension de la fougère au Barrada. Elle explique que le projet n'a pour le moment pas donné de résultats probants au bout de 3 ans. Nous ne notons pas vraiment de diminution de la fougère malgré les 2 fauches effectuées par an durant 3 ans, peut-être un peu au niveau de la densité des fougères. Elle précise que le projet va se poursuivre sur 2 années supplémentaires avec l'aide de la CSVB qui mettra des ouvriers à disposition afin de maintenir les 2 fauches annuelles. Cette opération sera prise en charge à 100% par le réseau Natura 2000. M^{me} Catherine BRAU-NOGUE explique qu'il y a un manque de troupeaux sur cette estive, mais que cela est aussi lié à la difficulté de celle-ci. M. Jean-Claude ROUDET ajoute qu'il a eu une explosion de chardon bleu au fond du cirque dans les années 70, lié à l'arrêt du pacage sur le cirque du Lis, aujourd'hui un troupeau y passe un peu au printemps et à l'automne c'est tout. C'est une montagne qui se perd aujourd'hui.

L'animatrice poursuit les explications sur les suivies des mousses forestières et plus précisément sur la Buxbaumie verte, une petite mousse verte qui pousse essentiellement sur le bois de résineux à un stade de décomposition très avancé. Elle précise que cette petite mousse est depuis 2013 classée espèce protégée au niveau national. En 2016, un nouveau suivi a été installé dans la forêt du Barrada dont la parcelle a été marquée par l'ONF puis vendue cette année. La coupe devrait être réalisée en 2017. L'objectif est donc de surveiller l'évolution de cette petite mousse afin d'améliorer les conseils de gestion pour la prise en charge de cette espèce dans la gestion sylvicole. M^{me} LOUSTALOT-FOREST ajoute que ce suivi s'insère dans un programme mené en interne, par l'ONF. L'objectif étant d'améliorer la connaissance sur cette espèce afin de mieux la prendre en considération dans les travaux d'exploitation forestière. Le maire délégué de Gèdre demande le rôle de cette

mousse ? M^{me} LOUSTALOT-FOREST explique que cette mousse a un rôle d'indicateur de bonne qualité du milieu forestier. Elle est intrinsèquement liée à la disponibilité en bois mort que l'on peut trouver en forêt.

ACTIONS d'ANIMATION des sites et outils de COMMUNICATION

Marie-Emilie Navel présente les différentes animations qui ont été menées tout au long de l'année 2016 avec les scolaires. Pour commencer une grande manifestation « la caravane du desman » entièrement dédiée à l'animal, avec plus de 650 élèves accueillis sur les 5 journées proposées. Il y a eu également lors de cet évènement, de la sensibilisation de faite auprès des socio-professionnels.

L'animatrice revient également sur le lycée agricole de Vic-en Bigorre qu'elle reçoit tous les ans avec ses élèves de BTS GPN notamment. Elle précise que cette année, en plus de faire découvrir aux élèves le métier d'animateur de sites, les actions menées sur le territoire, elle a profité du moment pour présenter aux élèves mais aussi aux habitants du territoire les fouilles archéologiques qui ont eu lieu en cœur du cirque de Troumouse.

L'animatrice poursuit avec l'organisation d'une conférence pour les habitants sur les recherches qui ont été menées sur le territoire, qui combinent du contenu paléobiologique d'archives sédimentaires (Pollen, microfossiles non-poliniques, stomates, micro-charbons) à des approches éco-historiques (archives textuelles, cartes anciennes, etc...) permettant de retracer l'évolution du paysage depuis 20.000ans.

Marie-Emilie présente ensuite les animations diverses à venir pour 2017, notamment l'organisation d'un important évènement pour la fête de la montagne le 24-25 juin 2017.

Il y aura également l'installation de 2 panneaux d'information en cœur de village.

L'animatrice rappelle ensuite les outils de communication crée au sein du réseau Natura 2000 et de la vallée des gaves et ceux à venir pour 2017, comme une brochure Natura 2000 avec des ballades à thèmes ainsi qu'un petit film.

Elle clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assister à ce comité de pilotage. La séance est levée à 12h15.